



**Etape rennaise des  
Etats Généraux p.8**



# MOBILISATION RÉUSSIE CONTRE LE CPE (page 7)



## **Vie Fédérale :**

**Donner au Parti  
Socialiste une mission  
d'éducation populaire.**  
p. 2

**Campagne d'adhésion.**  
p. 2

**Edito :** p. 3

**Vu/Entendu :** pp. 6 et 7

**Actualités nationales :**  
**Une immigration  
jetable :** p. 6

**Nos collectivités :**  
**Inventer de  
nouvelles gestions :** p. 6

**Notre histoire :**  
**1<sup>er</sup> mai, de l'églantine  
au muguet :** p. 7

**Mobilisation contre le  
CPE :**

**Vie des sections :**  
**Pleine-Fougères :** p.8

**Agenda :** p.8

## **LE LOGEMENT :**

**La droite promet, la gauche agit... (pages 4 et 5)**



## Donner au Parti Socialiste une mission d'éducation populaire

Lors du séminaire fédéral de janvier, des lignes directrices d'un plan de formation ont été exposées et validées. Beaucoup d'attentes existent dans les sections pour une formation des militants plus systématique et plus organisée. Le monde bouge, la société évolue, pouvoir agir et changer les choses nécessitent de mieux les connaître et les appréhender. Comprendre les marges de manœuvre et lutter contre un discours sur l'incapacité des politiques à peser est essentiel et au cœur de la démarche militante au Parti Socialiste.

### Trois cibles prioritaires

Mettre le parti dans une démarche de formation est un travail de longue haleine. Aussi, nous avons décidé de nous fixer des publics prioritaires. Trois cibles sont identifiées : les nouveaux adhérents (adhérents depuis 2004), les cadres (membres des bureaux des sections et des instances fédérales), les militants qui souhaitent se préparer aux échéances électorales de 2007 et 2008.

En 2006, et en partenariat avec le secteur du Développement du parti, **la priorité sera donnée aux nouveaux adhérents** avec des journées de formation «spéciales» traitant de l'histoire et de l'organisation du parti et de la social-démocratie en Europe et dans le monde. Elles sont organisées les samedis 13 mai et 8 juillet. L'inscription est obligatoire. Un courrier personnalisé sera adressé à toutes les personnes concernées.

Le secteur de la Formation propose aussi à des militants de participer à **l'université permanente des cadres** en donnant la priorité à de jeunes adhérents qui ont pris des responsabilités. En 2006, deux militants y participent. Par ailleurs, la fédération soutient, avec les sections, les participations à **l'université d'été de la Rochelle**, moment privilégié de formation et de rentrée politique. **Des cahiers de formation** sont édités aussi par le siège du parti, ils s'adressent à des secrétaires fédéraux, des secrétaires de section ou tout militant intéressés par une question, n'hésitez pas à vous les procurer auprès de la fédération.

**Pour toute information complémentaire sur ces différents projets : Gaëlle Andro**  
Secrétaire Fédérale  
en charge de la Formation

***Vous voulez décider  
du projet socialiste ?***

**Adhérez avant le 1<sup>er</sup> juin**



**Lancement  
de la campagne  
«adhérer,  
c'est décider !»**

**L**a nouvelle campagne d'adhésion «adhérer c'est décider» a débuté le 9 mars pour se terminer le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Cette campagne arrive à un moment particulier : celui du début de la mobilisation pour battre la droite en 2007. Face à ces échéances, nous avons besoin d'un parti fort et notre plus grande force est celle de nos militants. C'est pour cette raison que notre parti doit s'ouvrir et permettre à celles et à ceux qui le souhaitent de pouvoir participer à la vie de notre parti, à l'élaboration et au vote du projet 2007, ainsi que de se prononcer sur la désignation du (de la) futur(e) candidat(e) à l'élection présidentielle. Il ne s'agit pas uniquement d'augmenter le nombre de nos militants, mais également de permettre à ceux qui nous soutiennent et nous suivent parfois depuis plusieurs années de nous rejoindre.

Les procédures d'adhésion sont facilitées afin de permettre au maximum de citoyens de devenir à nos côtés de véritables acteurs de changement. Le tarif unique est de 20 euros à l'ordre du Parti Socialiste. Les modalités d'adhésion se déroulent via internet, courrier, téléphone...

Cette campagne est d'ores et déjà un succès puisque des milliers de nos concitoyens ont déjà adhéré au Parti Socialiste depuis début mars. L'Ille-et-Vilaine se place d'ailleurs dans les 10 premières fédérations françaises en termes de nouvelles adhésions.

Depuis le 9 mars, ce sont 402 personnes qui ont décidé de rejoindre les sections socialistes d'Ille-et-Vilaine suite à la campagne nationale, mais également aux initiatives locales. Les nouveaux adhérents se répartissent de la manière suivante : 171 à Rennes, 231 pour les autres territoires du département. A ce chiffre, nous pouvons ajouter les 17 adhésions enregistrées lors des Etats Généraux qui se sont déroulés à Rennes le 8 avril dernier grâce au stand animé par le Bureau Fédéral des Adhésions. Je tiens à souligner ici que ces nouvelles adhésions viennent de tous les pays du département, que ce soit de zones urbaines, urbaines ou rurales. C'est un point d'importance puisque ceci renforce notre maillage territorial mais également la vitalité des socialistes en Ille-et-Vilaine.

Pour ceux qui nous ont rejoint



Une nouvelle adhésion recueillie par Stéphan Brosillon, Président du Bureau Fédéral des Adhésions lors des Etats Généraux du Projet.

récemment, nous vous souhaitons la bienvenue au sein du Parti Socialiste. Vous êtes venus pour des raisons parfois différentes d'où l'importance de se rencontrer, de pouvoir échanger. Ces temps de discussion collectifs sont la base d'un grand parti démocratique. Dans un premier temps, le secrétaire de section de votre territoire prendra contact avec chacun afin de les convier aux réunions en général mensuelles.

La Fédération organisera des rencontres particulières par secteur pour les nouveaux adhérents afin de pouvoir échanger sur les projets et le fonctionnement du Parti Socialiste dans notre département. Enfin, une rencontre départementale aura lieu en juin après la clôture de cette campagne d'adhésion.

Des sessions de formation thématique seront également proposées à l'ensemble des adhérents.

Nous avons maintenant à élaborer collectivement notre projet pour demain. C'est une grande responsabilité qui nous permettra de présenter aux Français une alternative crédible à la politique menée par la droite depuis trop longtemps. Nous ne sommes pas uniquement animés par le rejet de la droite mais les porteurs d'un projet de société et de l'avenir.

Dans cette période décisive, nous avons besoin d'un parti fort, nous avons besoin d'être nombreux tant sur le choix du programme que du candidat. Nous aurons également la nécessité de porter nos idées aujourd'hui comme demain. Les meilleurs porteurs, les plus convaincants ne sont bien évidemment pas les médias, mais bien les militantes et militants socialistes. En 2007 comme par la suite, nous aurons besoin de toutes et de tous parce que nous avons le devoir de gagner.

**Rozenn GEFROY,**  
Secrétaire Fédérale  
en charge du Développement du Parti

Pour nous rejoindre :

**Internet :** [www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr), rubrique adhérer, c'est décider

**Numéro azur :** 0810 77 2007

**Par courrier :** Fédération d'Ille-et-Vilaine,  
45 bis, boulevard de la Liberté - 35000 Rennes

**En prenant contact avec nos secrétaires de section et nos contacts locaux.**

## LE NON DE LA GÉNÉRATION PRÉCARITÉ.

**P**armi les erreurs d'aiguillage d'un Président élu par 82% des Français en 2002, l'abandon d'une ambition pour les jeunes se révélera sans nul doute comme la plus grave pour la société française, la plus coûteuse politiquement pour la droite.

L'abandon des « emplois jeunes » sans en faire le bilan était un signe. Cette génération a été la cible répétée des gouvernements Raffarin et Villepin.

La liste est longue. De l'apprentissage dès 14 ans, en passant par un encadrement et des moyens pédagogiques en chute libre dans le système éducatif, puis la mise à mal des associations de proximité qui permettent les pratiques culturelles, sportives et ludiques jusqu'au retour de la censure, la stigmatisation systématique d'une génération, le bilan contre les jeunes constitue un crime contre l'avenir.

Le chômage des jeunes est remonté de 17,5% à 25% (au sens du BIT) en une législature. Le premier emploi est un CDI dans seulement un tiers des cas. L'écart de revenu moyen entre les moins de 30 ans et les autres générations a doublé en 20 ans. Les

postes de responsabilité dans la vie professionnelle, politique, associative sont accaparés par les mêmes – en 15 ans la moyenne d'âge a grimpé de 10 ans. Le parcours individuel est un parcours du combattant pour l'emploi, mais aussi pour le logement, pour fonder une famille.



*Par Frédéric BOURCIER*  
Premier Secrétaire Fédéral

On comprend dès lors la colère qui a accompagné la présentation du CPE, symbole de la précarisation de la vie pour cette génération.

Il est heureux que beaucoup ait soutenu les jeunes dans ce refus, malheureux que la droite ait imposé deux mois de désordre et de conflit à notre pays. Elle s'est disqualifiée.

Cette disqualification ne qualifie pas la gauche. Elle lui impose une responsabilité historique face à une extrême droite qui attend son heure, comme en 2002, dans le silence. Cela renforce notre satisfaction d'avoir réussi l'étape rennaise des Etats Généraux du PS. Notre projet, par sa qualité et par la mobilisation qu'il suscite, est la condition nécessaire à l'alternative. Le rassemblement de la gauche politique sera lui la condition nécessaire à l'alternance.

# LE LOGEMENT : La droite p

**La question du logement ne se traite pas avec de belles paroles et des manipulations de chiffres. Là où elle est aux responsabilités, comme à Rennes-Métropole, la gauche anticipe et se donne les moyens des ambitieuses réalisations qu'elle projette.**

## LA DROITE S'ATTAQUE À LA LOI SRU

**L**e 31 janvier, la majorité a voté le projet de loi «Engagement national pour le logement». Après avoir combattu la loi S.R.U., la Droite la vide de son sens.

Mars 2000, le gouvernement Jospin fait voter la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.). Un texte qui marque la volonté d'appréhender de manière globale et cohérente l'aménagement et le développement urbain en intégrant dans un même texte des dispositions relatives au logement, à l'urbanisme et au transport. Mesure emblématique de cette loi, l'article 55 fixe, aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en région parisienne) situées dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants, l'objectif de parvenir en 20 ans à un minimum de 20% de logements locatifs sociaux et instaure une sanction financière aux communes ne respectant pas ce quota. Cette disposition visait à favoriser la «mixité sociale» et réduire la formation de ghettos au niveau des agglomérations.

Dès 2000, la droite affirme son hostilité à la loi S.R.U. «L'Etat est dans une logique d'offre, sans avoir analysé la demande de logements» déclare P. Delevoye (alors Président RPR de l'Association des Maires de France); G. Carrez (RPR Val de Marne) crie «au retour du Gosplan». Six ans après, en modifiant ce



### 3 SUR 20 POUR LE PETIT NICOLAS

Moins de 3% c'est le nombre de logements sociaux de Neuilly, loin des 20% fixé par la loi S.R.U. Une certitude, avec un tel taux, la ville de Neuilly ne pourra pas reloger les squatters ou locataires de logements insalubres que le ministre de l'Intérieur met à la rue.

### L'ABBÉ PIERRE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Dans son dernier rapport sur le «mal-logement» en France, la Fondation Abbé Pierre, met l'accent sur les difficultés rencontrées par les jeunes pour se loger. Plus de la moitié des 19-26 ans vivent chez leurs parents ; parmi eux 1 sur 3 a un emploi et souhaiterait être autonome. Faibles revenus, emploi précaire, absence de caution les en empêchent. Le rapport dénonce également l'insuffisance de la construction de logements sociaux : «seulement 433 300 logements sociaux ont été offerts à la location en 2004, ce qui constitue le plus faible chiffre depuis 10 ans». Triste constat, tristes perspectives. Qui nous fera croire que la généralisation de la précarité des jeunes à travers le C.P.E., des moins jeunes avec le C.N.E., leur permettra demain plus qu'hier d'accéder au logement ? Qui nous fera croire que les modifications, apportées à l'article 55 de la loi SRU, permettront d'augmenter le rythme de la construction de logements locatifs sociaux ?

fameux article 55, la droite témoigne de son désintérêt pour les locataires de logements sociaux, ceux qui sont sur les listes d'attente, ceux dont les conditions de vie ne leur permettent pas d'acquiescer un logement même social.

Alors que la loi SRU fixait un objectif de 20% de logements locatifs sociaux, le texte «Engagement national pour le logement» intègre au calcul les logements vendus à leurs locataires et les logements en accession sociale sans pour autant augmenter le seuil des 20%. De fait et mécaniquement cette disposition «allège» l'obligation des communes et par là-même l'offre de logements locatifs sociaux mais aussi l'objectif de «mixité sociale».

Décidément la droite n'a tiré aucune leçon des violences urbaines de l'automne dernier ; en modifiant l'article 55 de la loi S.R.U., elle met en place les conditions de constitutions de nouveaux ghettos.

**Vincent Maho-Duhamel**

Section «Jean-Jaurès» Rennes-Centre

## LES PROP

**Dans le cadre du projet, le Parti Socialiste débattre des propositions suivantes.**

*Proposition 1* : Un « bouclier logement » pour les locataires ne devraient pas consacrer plus de 25% de leur revenu à la location. «bouclier» pour protéger les gens riches contre ce bouclier pour permettre aux gens de se loger.

*Proposition 2* : Revalorisation annuelle garantie de 2% pour les logements sociaux.

*Proposition 3* : Allocation logement permettant aux jeunes de consacrer au logement suffisamment basse jusqu'à 20% de leur revenu.

*Proposition 4* : Le Contrat de sécurisation des banlieues pour l'accès et le maintien des ménages les plus défavorisés dans le logement privé par un système de garantie mutualisée des loyers.

*Proposition 5* : Pour améliorer la mixité sociale (solidarité et renouvellement urbain) votée sous le gouvernement de la gauche de logement sociaux. Il convient de débattre sur la mise en œuvre vraiment effective la mise en œuvre.

*Proposition 6* : Le socle indispensable pour permettre à tous est la disponibilité de terrains à des prix



# Rennes, la gauche agit

## LA MÉTHODE BORLOO OU L'ILLUSION EN POLITIQUE

**P**eu de temps a été nécessaire en 2002 pour comprendre la «méthode Borloo». Annoncé à Rennes à l'été 2002, le ministre dans un échange avec *Ouest-France* précédant sa venue campe le décor : «*il faut raser les barres et les tours des années 50 et 60 et construire à la place des petits collectifs ou même des maisons individuelles*». 200 000 à 300 000 démolitions-reconstructions sont ainsi annoncées en 5 ans ! Fermez le ban !

Hostiles à cette politique irréaliste teintée d'une évidente démagogie, nous profitons du débat avec Monsieur Borloo pour confronter ses annonces avec la réalité du terrain.

— Dans une ville comme Rennes, la patiente et opiniâtre politique de réhabilitation couplée à des constructions locatives sociales dans tous les quartiers, y compris le centre, ont permis la création d'un parc HLM diversifié, accessible et occupé. Il n'y a pas de logement

HLM vacant ! Revers de médaille : la bonne qualité du parc HLM le rend attractif et nous avons plus de 7 000 demandes en attente. En 20 ans, 75 millions d'euros de fonds publics dont 45 millions issus du budget municipal ont été consacrés à cette politique.



— Les opérations de démolition-reconstruction sont très onéreuses : 100 000 euros par logement contre 20 000 euros pour une réhabilitation lourde. De plus, on ne crée pas un logement supplémentaire, ce qui accentue le déficit d'offres. Parfois, des démolitions sont indispensables, nous en avons réalisé quelques

centaines pour faciliter la recomposition de certains îlots. Coûteuses, ces opérations sont aussi très longues à réaliser. Elles ne peuvent être qu'un outil parmi d'autres.

- Nous avons alors exhorté le ministre Borloo à ne pas consacrer la totalité de ses budgets à cette politique unique, sans doute vouée à l'échec. Il nous a malheureusement peu écouté, persuadé que les organismes HLM pouvaient s'en sortir avec l'aide de leurs seules collectivités, alors que le financement du logement social est une responsabilité de l'Etat.

Bien évidemment, en 2006, les objectifs claironnés ne sont pas atteints, loin s'en faut. **J.-L. Borloo a opté pour le spectaculaire et le coûteux** sans parvenir à restaurer ces quartiers, d'abord victimes de l'abandon dans lequel on les a laissés : **tout le contraire de la politique menée à Rennes** où nous n'avons certes pas réglé tous les problèmes, mais nous avons affronté ces difficultés avec pragmatisme et le souci de permettre à chacun de vivre dans sa ville.

**Pierrick MASSIOT**  
Premier Adjoint au Maire de Rennes

## Une politique de l'emploi au service du Plan Local de l'Habitat de Rennes-Métropole

Entretien avec **Gwénaëlle HAMON**

### **Pourquoi Rennes-Métropole met-elle en place un PLH ambitieux ?**

La crise du logement que connaissent toutes les métropoles attractives remet en cause la mixité sociale et générationnelle obligeant les jeunes actifs à s'installer en lointaine périphérie. Nous avons donc le devoir d'accueillir sans exclure ce qui suppose une action volontariste sur le marché du logement avec l'arrivée prévue de 60 000 nouveaux habitants d'ici 10 ans.

### **Pourquoi l'emploi est-il un enjeu majeur du PLH ?**

L'objectif ambitieux de 4500 logements nouveaux par an ne pourra être atteint que si les entreprises du bâtiment peuvent s'appuyer sur une main-d'œuvre qualifiée en nombre insuffisant aujourd'hui. Par ailleurs, nous voulons montrer que des programmes de cette envergure sont un formidable levier de développement et d'accès à l'emploi sur notre territoire.

### **Quel plan d'actions mettez-vous en œuvre pour répondre à ces enjeux ?**

Rennes-Métropole, avec ses différents partenaires, agit sur plusieurs leviers :

- une campagne d'information pour valoriser les métiers du bâtiment,
- la création de 100 places de formation dans les métiers répondant aux besoins des entreprises (maçon, coffreur, couvreur, plâtrier...)
- des initiatives de recrutement au plan local (n° d'accueil facilitant la rencontre entre offre et demande d'emploi dans le bâtiment, plan «bâti-insertion»...) et en sollicitant les demandeurs d'emploi qualifiés d'autres régions : c'est l'opération «*les maçons bougent*»...

Anticiper, soutenir le développement et réguler le marché, c'est cela aussi une politique du logement de gauche au service d'un territoire compétitif et solidaire.



**Gwénaëlle Hamon**

est Conseillère Municipale de Rennes et Vice-Présidente de Rennes-Métropole chargée des Partenariats économiques et de l'Insertion.

## POSITIONS

**Le ministre appelle militants et sympathisants à**

des couches modestes et moyennes. Les ménages à 20 % de leurs revenus à se loger. La droite veut un renforcement des impôts qu'elle juge excessifs. Nous proposons un logement à un coût décent.

des aides au logement

des jeunes de se loger, avec une proportion de dépenses de logement à l'obtention du premier emploi en CDI.

des bailleurs et des locataires : le but est de favoriser la mixité sociale tant dans le parc public que dans le parc privé des logements locatifs.

une application ferme de la loi dite « SRU » par le gouvernement de Lionel Jospin : le quota de 20 % de logements sociaux et le renforcement des sanctions pour en rendre

mettre une véritable politique du logement décent à Rennes à des prix raisonnables.

## UNE IMMIGRATION JETABLE

Loin de lutter contre l'immigration clandestine, le projet de modification du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) ne fait que précariser les étrangers en situation régulière. Sarkozy développe une relation à sens unique en ne voyant dans l'étranger que ce qu'il peut apporter à l'économie française. Celui-ci peut être renvoyé dès que l'on considère qu'il n'apporte plus rien... au mépris des droits de l'homme, au mépris des liens que l'individu a pu construire avec la France, au mépris enfin des pays d'origine qui perdent leurs cerveaux.

Ce projet est dangereux.

**Osera-t-on encore faire un mariage mixte demain**, quand le projet durcit les conditions d'obtention de la carte de résident notamment en allongeant les délais minimum pour déposer sa demande (trois ans de mariage au lieu de deux actuellement) et supprime le plein droit pour la délivrance de la carte de résident au conjoint de Français ?

**L'immigré aura-t-il droit à une vie personnelle et familiale ?** Le projet durcit à l'extrême les conditions permettant le regroupement familial. L'étranger devra être en France depuis 18 mois au lieu de 12 actuellement avant de pouvoir faire une demande de regroupement familial – et l'on observe que le traitement d'un dossier peut prendre jusqu'à un an. En outre, pour faire venir sa famille, l'immigré devra disposer d'un logement qui permette : «l'insertion de la famille dans la société française **au regard de sa localisation**, de sa superficie, de son confort et de son habitabilité, du nombre et de l'âge des enfants».

**Que restera-t-il de la possibilité de venir en France pour qui n'est pas prix Nobel**

**ou un artiste mondialement connu et de préférence coté en Bourse ?** Sarkozy crée la carte de séjour «Capacités et talents» : est bienvenu l'étranger susceptible d'enrichir économiquement la France, ou de participer à son «rayonnement dans le monde». On ne peut qu'être perplexe sur l'appréciation de ces critères qui sera laissée à l'autorité administrative et craindre en pratique une conception étroite de ces deux notions.

Les autres cartes de séjour délivrées en fonction de l'activité professionnelle seront retirées si l'immigré est licencié. Quel délai pour faire ses valises ?

**Le droit au séjour pour raisons médicales survivra-t-il ?** Les conditions d'accès aux soins sont durcies tant pour les étrangers clandestins que pour les immigrés en situation régulière.

Avec ce projet de réforme, avoir un emploi, une vie de famille, un accès aux soins est rendu pratiquement impossible pour les immigrés.

**Marie-Anne CHAPDELAINÉ**  
**Marine CLABÉ**  
Secrétaires Fédérales

## UNION EUROPÉENNE : 57% DES FRANÇAIS POUR UN DÉBAT ANIMÉ PAR LES ÉLUS LOCAUX

Une enquête d'opinion Eurobaromètre sur 2000 personnes à l'initiative de la représentation de la Commission européenne en France a été menée du 16 au 23 janvier et publiée le 15 mars.

Les résultats les plus significatifs :

— Conception de l'Union : pour 45%, c'est un projet politique et économique à la fois ; pour 18%, ni l'un ni l'autre ; pour 22%, un grand marché ; pour 13%, un projet politique.

— Identité européenne et nationale : 60% se sentent à la fois européens et français ; 33% français et pas vraiment européens.

— Valeurs d'identité : 46% définissent l'identité européenne par «démocratie et respect des droits de l'homme» ; 44% par «l'économie de marché» ; 41% par «la géographie».

— Implication des citoyens : 82% jugent que la construction européenne est trop éloignée des Français ; 81% qu'elle se fait sans consultation suffisante des citoyens ; 76% aimeraient être davantage associés aux décisions.

— Animateurs du débat : 57% estiment que les élus locaux et régionaux doivent animer le débat ; 33% les associations et la société civile ; 32% le gouvernement ; 31% les parlementaires.

— L'avenir de l'Union et les suites au projet de Constitution : 38% sont pour négocier une nouvelle Constitution en repartant de zéro ; 35% pour renégocier à partir du projet existant ; 12% pour abandonner toute idée de Constitution ; 9% pour revoter le même texte.

## LES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS EN MARCHÉ

Depuis la conquête de la majorité au Conseil Régional comme au Conseil Général, les élus socialistes et républicains n'ont pas ménagé leurs efforts pour mettre en place de véritables politiques alternatives en matière d'éducation, d'égalité des chances, de transports, d'aide sociale, d'action économique...

L'UDSER s'est réunie en assemblée générale le 16 mars sous la présidence de Guy Jouhier. Parmi les thèmes abordés, les contrats de territoire (100 millions d'euros sur 4 ans) présentés par Louis Feuvrier ont donné lieu à un débat nourri avec la salle.

Les élus ont été sensibilisés aux échéances électorales futures : présidentielle et législatives en 2007, municipales et cantonales en 2008.

Le 1<sup>er</sup> avril, plusieurs membres de l'UDSER 35, ont participé aux Etats Généraux des élus en colère à Lille.

## Nos collectivités

### Un Village des collectivités :

### INVENTER DE NOUVELLES GESTIONS

Fin 2007, début 2008, les premiers bureaux du Village des Collectivités seront opérationnels sur le site de Tizé en Thorigné-Fouillard. Cette zone de 15 hectares, bordée par la route de Cesson à Acigné, domine la vallée de la Vilaine.

S'y regrouperont le Centre de Gestion et le Centre de la Fonction Publique Territoriale, le Syndicat Départemental d'Electrification, la Société d'Aménagement d'Ille-et-Vilaine, l'Association des Maires, l'ARIC, et en 2009, l'une des 7 Maisons du Département que le Conseil Général va implanter. Au total, 10 000 mètres carrés de bureaux seront construits aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le signal de cette démarche est clair : il s'agit pour apporter de meilleurs services à tous les habitants d'Ille-et-Vilaine de renforcer la concertation entre tous ces organismes, d'optimiser leurs ressources et leurs compétences, de mutualiser les équipements (salles de réunions, restauration...).

Cette initiative sera la première du genre en France. Aux yeux de Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général, les missions de ce Village ne se

limitent pas à rassembler les forces de chaque organisme en matière de gestion, d'assistance juridique, de formation et d'information : «Le Village des Collectivités doit être un pôle d'excellence d'ingénierie publique afin d'inventer de nouvelles formes de gestion dans un monde qui bouge sans cesse».

Une ambition qu'il place au niveau européen de développement et de recherche sur la gestion des collectivités locales en coopération avec les Universités : «Il faut un aller-retour permanent entre la pratique quotidienne et la recherche».

Plus qu'un observatoire, c'est un laboratoire social. Pour les finances publiques afin d'aboutir à une meilleure utilisation de l'argent public et à une coopération intercommunale encore plus efficace, pour mesurer avec précision l'influence des primes et des aides à l'emploi versées aux entreprises. Cette nouvelle structure apportera aussi son expertise en matière d'urbanisme, de logement, d'action sociale pour mieux cibler les besoins immenses de la petite enfance et des personnes âgées, de commerce de proximité etc.

# Notre histoire

## 1<sup>ER</sup> MAI : DE L'ÉGLANTINE AU MUGUET

En France, dès 1890, les manifestants du 1<sup>er</sup> mai portent à la boutonnière un triangle rouge qui symbolise la division de la journée en trois parties égales : travail, sommeil, loisirs. Quelques années plus tard, il est remplacé par la fleur d'églantine, puis par le muguet en 1907. Mais souvenons-nous.

En 1884, la Fédération américaine du travail (AFL) décide à son congrès de Chicago que dès 1886, le 1<sup>er</sup> mai sera journée de grève tant que la journée de 8 heures n'aura pas été accordée ; les Etats-Unis compteront plus de 5 000 entreprises en grève ce jour-là.

Le 20 juin 1889, réuni à Paris, le congrès de la II<sup>e</sup> Internationale Socialiste adopte qu'à chaque 1<sup>er</sup> mai «sera organisée une grande manifestation... de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes... les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail...».

Le 1<sup>er</sup> mai 1891, la troupe tire à bout portant sur une foule pacifique qui se rend à la mairie de Fourmies : 10 morts dont 8 de moins de 21 ans. En août suivant, au congrès de Bruxelles, l'Internationale Socialiste confirme le caractère revendicatif et international du 1<sup>er</sup> mai.

Le 23 avril 1919, le Sénat vote enfin la journée de huit heures ; à titre exceptionnel, le 1<sup>er</sup> mai suivant est décrété journée chômée.

Le 1<sup>er</sup> mai 1936 intervient aussitôt après la réunification de la CGT et de la CGTU, déchirée depuis 1922, et surtout entre les deux tours des élections législatives qui donneront la victoire au Front Populaire.

En 1947, sur proposition de Daniel Mayer, député socialiste, reconstruteur de la SFIO clandestine, la loi dispose que «le 1<sup>er</sup> mai est jour férié et chômé». Dès lors, les défilés du 1<sup>er</sup> mai seront synonymes de luttes pour de nouveaux droits sociaux et politiques.

Le 1<sup>er</sup> mai 2002, les Français défilent en nombre pour défendre les valeurs de la République. Hélas, le Président Chirac n'a tenu aucun compte de ce 1<sup>er</sup> mai. Depuis sa réélection, outre la remise en cause d'un jour férié pour soit-disant financer la solidarité avec les personnes âgées, on ne compte plus les atteintes portées au Code du Travail et aux acquis sociaux accordés par les socialistes au pouvoir, notamment Léon Blum, Pierre Mendès-France, François Mitterrand, Lionel Jospin...

Un espoir : que les défilés du 1<sup>er</sup> mai 2006 soient annonciateurs de la victoire de 2007 dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent du libéralisme sauvage de Sarkozy et de Villepin.

**Jean-Pierre Leborgne**  
Section Jean Jaurès - Rennes Centre

## Mobilisation contre le CPE

Notre fédération peut être fière de sa mobilisation contre le CPE. Députés, Conseillers Régionaux et Généraux, élus municipaux ont «battu le pavé» plus d'une fois avec les militants et sympathisants pour obtenir le retrait de cet article de loi inique.



## Vu/Entendu

### LES CHAMPS LIBRES L'HOMMAGE DU PUBLIC ET DES ENTREPRENEURS

L'inauguration des Champs Libres restera comme un des événements de l'histoire rennaise. 3 000 personnes ont pu découvrir ce grand équipement culturel. Depuis, les visites organisées ne désemploient pas : écoles, collèges, personnels de Rennes-Métropole et des 37 communes de l'agglomération, artisans et commerçants... et depuis le 29 mars, tous les publics.

Les membres de l'opposition rennaise ont délibérément boudé cette fête. Après s'être ridiculisés dans un combat d'arrière-garde contre le VAL, ils ont pris un nouveau métro de retard...

La Chambre de Commerce de Rennes a consacré 3 pages de sa publication «Eko» de mars, à l'alliance de la culture et de l'économie. Elle rejoignait ainsi la Fédération du Bâtiment qui dès octobre 2004 affichait sa satisfaction : «Les Champs libres, une belle vitrine pour les métiers du bâtiment».

### PACS : LA DROITE FERME LE DÉBAT

En ayant choisi de modifier le Pacs sans passer par un projet de loi global et cohérent, le gouvernement en est réduit à amender ses propres projets de loi pour instiller ici et là quelques améliorations.

Mais il est clair que le compte n'y est toujours pas, y compris sur des mesures dont la nécessité est désormais connue de tous : les améliorations proposées en matière de droit à succession ne protègent toujours pas le partenaire pacsé comme l'est le conjoint survivant ; aucune disposition n'ouvre droit à pension de réversion ; la fiscalité des successions reste insatisfaisante pour les couples pacés ; aucune amélioration du droit du travail à l'égard du partenaire pacsé ; aucune disposition ne répond au besoin de protection du partenaire pacsé étranger. Au contraire, Nicolas Sarkozy vient de créer un précédent scandaleux et cynique en expulsant, pour la première fois depuis l'adoption du Pacs en 1999, le partenaire étranger d'un homme avec lequel il était pacsé !

Pour une vraie reconnaissance des couples de même sexe, la droite est à nouveau dans une posture hypocrite par laquelle elle se contente de concéder des améliorations a minima du Pacs qu'elle a tant combattu.

## La section de Pleine-Fougères

La Section de Pleine-Fougères est ce qu'on pourrait appeler «une petite vieille section». En 1973, quelques personnes envisageaient la création d'une section sur le canton ; la visite d'Edmond Hervé sur l'invention d'Albert Dory, maire de Sains et Conseiller Général, en a été l'occasion. L'élément moteur en la personne d'Albert Dory a permis une dynamique importante parmi la population, en collaboration avec les élus des communes.

Les sympathisants devenus militants ont été portés par l'enthousiasme de ces précurseurs. Actuellement, nous faisons le constat du manque de personnalités aussi charismatiques qui provoqueraient l'enthousiasme d'antan et sauraient toucher un public plus large et plus jeune.

Le nouveau mode d'adhésion a permis le recrutement de trois personnes ce qui porte l'effectif à 13 adhérents.

L'actuelle secrétaire de section, Nicole Davy,



### CONTACTER LA SECTION :

Secrétaire de section :  
Nicole DAVY  
Tél. 02 99 31 61 00 (fédération)

est la benjamine des militants. Installée depuis deux ans dans la région, souhaitant adhérer depuis longtemps, elle a enfin pu le faire l'an passé. Les militants lui ont immédiatement demandé de prendre en charge le secrétariat de section, responsabilité qu'elle a acceptée «pour rendre service». La moyenne d'âge des militants est relativement élevée (plus de 30 ans de militantisme derrière eux), mais leur volonté d'engagement et de participation n'a pas pris une ride. «Pour le moment, la section est dans l'attente» déclare Nicole Davy. «Une fois le candidat socialiste à l'élection présidentielle désigné, en novembre, on ira mener la bataille».

Nicole DAVY  
Secrétaire de la section.

## PROCHAINES RÉUNIONS des COMMISSIONS FÉDÉRALES

**Mercredi 26 Avril, à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

**Mercredi 10 Mai, à 20 h 30 :**

Commission Education

**Mercredi 31 Mai, à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

Ces réunions se dérouleront au local fédéral.

## Lettre d'actualité de la Fédération d'Ille-et-Vilaine

En complément de l'Unité 35, la fédération d'Ille-et-Vilaine a mis en place, fin février, une **Lettre électronique d'information**.

450 militants reçoivent chaque mercredi notre newsletter.

Que vous soyez militant ou sympathisant, demandez à recevoir cette lettre hebdomadaire en adressant un mail à la Fédération ([fede35@parti-socialiste.fr](mailto:fede35@parti-socialiste.fr)).

## Etats généraux à Rennes : Egalité sociale et solidarité entre générations

**François Hollande : «Nous devons tracer le chemin».**

Plus de 600 participants aux quatre ateliers-débats du matin, un millier pour les conclusions de l'après-midi, l'étape rennaise des Etats généraux destinés à préparer le Projet socialiste 2007 a connu un grand succès.

«Apporter des réponses, donner une direction, proposer une politique alternative, apporter des raisons d'espérer» les préconisations d'Henri Emmanuelli recoupaient les souhaits de militants bretons. D'autant qu'ils vivaient et participaient depuis le mois de février et aux premières loges, au combat unitaire anti-CPE.

François Hollande avant d'appeler «à tracer le chemin, à redonner confiance, à dire la vérité aux Français» n'a pas manqué de dénoncer la palinodie de la droite, à ironiser sur son incapacité à sortir d'une crise dont elle porte l'entière responsabilité.

Pour ramener la paix sociale, il a réclamé une nouvelle fois l'abrogation du CPE : «Il faut l'enterrer vite !». 48 plus tard, la droite publiait l'avis de décès...

Les responsabilités à venir des socialistes n'en sont que plus grandes car l'attente des Françaises et des Français est immense.

Leur engagement dans la préparation du projet socialiste qui sera prêt pour la mi-juin prouve que les socialistes sont déjà au rendez-vous.

«L'exigence d'un projet pour la France, le pacte de croissance et de solidarité à présenter, les grands chantiers de négociation sociale à mener (retraites, système de santé...)» les lignes de force dessinées par François Hollande n'ont cessé d'alimenter les débats de la journée.

Les conclusions de cette rencontre sur l'égalité et la solidarité entre générations s'articulent en quatre grands chapitres :

- **L'accès aux soins, aux services publics, à la protection sociale.**
- **La pauvreté à résorber et à éradiquer.**
- **L'allongement de la durée de la vie et la perspective du «bonheur durable».**
- **Le financement des propositions de solidarité.**

**Michel BIHAN,**  
Section de Cesson-Sévigné

Les Etats Généraux donneront lieu à un nouvel article dans le prochain numéro de l'Unité 35. Accéder au compte-rendu de la journée de Rennes sur le site [www.lesetatsgeneraux.fr](http://www.lesetatsgeneraux.fr)